

Avis voté en plénière du 09 septembre 2015

Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement

Déclaration du groupe de l'artisanat

En plus de la variété de substances qu'elle procure, la nature est une source d'inspiration considérable pour concevoir des biens ou des procédés innovants et durables dans de très nombreux domaines : énergie, industrie, santé, architecture ...

Ainsi, par exemple, les constructions « bio-inspirées » - reposant sur une utilisation efficiente des ressources locales et une logique d'économie circulaire où le recyclage tient un rôle essentiel - peuvent répondre aux enjeux qui se posent en milieu urbain, en termes de performance énergétique comme de qualité de vie des habitants.

L'approche du biomimétisme se retrouve également dans les métiers de l'artisanat.

Les professionnels du bâtiment notamment sont très attentifs aux innovations bio-inspirées, qui permettront d'améliorer la qualité des matériaux, le confort ou la sécurité des personnes.

Soucieux de développer cette approche, l'artisanat collabore au Centre européen d'excellence en biomimétisme de Senlis (CEEBIOS), à travers l'implication de sa chambre des métiers de l'Oise.

Le biomimétisme peut présenter un atout économique dans de multiples secteurs d'activité, en favorisant des modes de production sobres en matière, en énergie et en déchets, mais aussi en tant que source d'innovations et donc de compétitivité.

C'est pourquoi la France doit renforcer son positionnement autour de cette démarche, prometteuse à la fois sur le plan économique et environnemental.

À cet égard, l'avis identifie les freins à lever :

développer la recherche publique et privée, pour mieux intégrer la bio-inspiration dans les démarches d'innovation ;

mobiliser les politiques publiques (la Banque publique d'investissement, notamment), pour mieux accompagner le passage de la phase de création à celles de développement puis de commercialisation ;

enfin et surtout, il importe d'encourager et de développer la coopération entre les entreprises françaises impliquées dans ce domaine, que ce soit sur la recherche ou sur la production.

Leur mise en réseau est en effet essentielle si l'on veut favoriser l'essor d'une stratégie nationale autour du biomimétisme.

D'une manière générale, l'avis présente l'intérêt de mettre en lumière une démarche innovante et durable, mais aussi d'attirer l'attention sur la nécessité de prendre véritablement la mesure de son potentiel en termes d'activités et d'emploi, dans un objectif de croissance verte.

Le groupe de l'artisanat a voté cet avis.